

**Objet : COVID-19
Plan de Continuité d'Activité et mesures de prévention au 27/03/2020**

Bussy-Saint-Georges,
Le 27 mars 2020

Madame, Monsieur,

La situation pandémique en France face au nouveau virus appelé COVID-19 a contraint le gouvernement français à prendre des mesures visant à réduire drastiquement les déplacements de chacun. Ces mesures essentielles pour contribuer à la régression de ce virus ; ne sont pas sans impact sur l'activité de nos entreprises.

Aussi, dans ce contexte inédit, la santé et la sécurité de l'ensemble de nos parties prenantes ainsi que la continuité de nos activités sont nos priorités absolues.

TOYOTA MATERIAL HANDLING FRANCE a mis en place une cellule de pilotage de cette crise sanitaire pour d'une part suivre l'évolution des prescriptions gouvernementales et d'autre part adapter notre organisation le plus rapidement possible au regard de ces prescriptions.

Nous avons également revu notre Plan de Continuité d'Activité (PCA) incluant notre stratégie et l'ensemble des dispositions mises en œuvre afin de limiter les impacts de cette crise sanitaire sur nos activités et celles de nos clients mais aussi afin de garantir une continuité de nos activités respectives.

En tant qu'acteur de la manutention, nous sommes conscients que nous sommes contributeurs actifs de la chaîne logistique française qui doit aujourd'hui être soutenue pour traverser cette crise sanitaire sans précédent, aussi voici les mesures de continuité d'activité définies à ce jour :

- Toutes nos équipes administratives / commerciales sont en télétravail et en capacité de rester au service de nos clients, partenaires et concessionnaires.
- Nos activités de service après-vente sont en activité : la polyvalence ainsi qu'une chaîne de suppléance est en application. La priorité est donnée aux opérations de dépannage pour les secteurs dits prioritaires.
- Nos 3 centres techniques sont en activité quasi-normale et assurent une continuité de service ;
- Pour toutes nos équipes encore en activité sur nos sites ou en clientèle, nous avons définis des protocoles d'intervention visant à garantir des conditions sanitaires optimum pour à nos collaborateurs.
- Nos activités de locations de matériel de manutention fonctionnent normalement et sont en capacité de répondre à vos besoins par le biais de stocks de chariots prêts à partir en clientèle, nos équipes sont à votre écoute.
- Nos livraisons de pièces continuent à ce jour d'être assurées et nous suivons activement les délais de livraison.
- Nos prestataires de transport assurent une continuité de service.

TOYOTA MATERIAL HANDLING FRANCE, au-delà de ses engagements propres, compte également sur chacune de ses parties prenantes pour adopter des mesures préventives afin de contribuer collégialement à la régression de ce virus.

Soyez assuré(e), Madame, Monsieur, de notre pleine implication à assurer la continuité de nos services dans les meilleures conditions possibles pour chacun d'entre nous.

Murielle RIVOAL
Responsable QHSE


TOYOTA MATERIAL HANDLING France
4, avenue de l'Europe
Bussy-Saint-Georges
77607 MARNE LA VALLÉE CEDEX 3
Tél. : 01 64 77 85 00 - Fax : 01 64 77 86 25
SAS au Capital de 3 050 000 €
SIRET 303 409 619 00226